



# L'Institut canadien des urbanistes

## Bourse d'étude

### L'ICU accordera les six bourses suivantes en 2014:

**Une bourse de Dillon Consultants Limited de 5 000 \$** pour la meilleure soumission d'un étudiant diplômé.

*Dillon Consulting Limited contribue au programme annuel des bourses d'étude en ciblant les professionnels et les associations industrielles et ce, avec une bourse d'étude pour soutenir les étudiants diplômés. Actuellement, Dillon a choisi un certain nombre d'organismes qui recevront une bourse annuelle de 5 000 \$. L'institut canadien des urbanistes a été retenu par Dillon. Les organismes choisis par Dillon oeuvrent dans des secteurs significatifs. Dillon accorde également la priorité aux organismes ayant une portée nationale et/ou internationale et aux organismes garants et existant depuis plusieurs années. Le programme de bourse est conforme à l'engagement que Dillon voue à la formation continue et au développement professionnel. La mission de Dillon est de conseiller et de guider ses clients adéquatement et avec intégrité vers des nouvelles technologies et des nouvelles approches de gestion.*

**Une bourse du président de l'ICU de 4 000 \$** pour la recherche la plus exceptionnelle.

**Trois bourses d'ex-présidents de 2 000 \$** chacune pour trois autres recherches remarquables, à la mémoire de :

- **Thomas Adams** est arrivé au Canada en 1914 à titre de conseiller en urbanisme pour la Commission de la conservation. Il a été le premier président de l'Institut d'urbanisme du Canada et a été largement responsable de l'établissement de la profession au pays.
- **Horace Seymour** collègue de Thomas Adams à la Commission de la conservation; il a ébauché le premier règlement de zonage au Canada et a participé à des travaux d'urbanisme importants à l'échelle du pays de 1910 jusqu'aux années 1930s. Il a été président de l'Institut d'urbanisme du Canada de 1927 à 1928.
- **Humphrey Carver** président de l'Institut canadien des urbanistes de 1963 à 1964; il a joué un rôle important dans l'établissement de l'aménagement des communautés du pays après la guerre. Employé de la SCHL, il a produit de nombreux écrits et a donné plusieurs conférences sur le sujet du logement et de l'aménagement paysager.

**Une Bourse d'étude de Vancouver pour l'excellence et le leadership en urbanisme durable de 3 500 \$** s'adresse aux étudiants qui se démarquent de par leur intérêt et/ou leur recherche en matière d'aménagement communautaire durable. Le projet d'études devra mettre en relief une approche sur le plan du développement de quartiers et d'utilisation des terrains axée sur une réduction des coûts, tant au niveau économique que des ressources, tout en minimisant les impacts sur l'environnement et en maintenant une qualité de vie communautaire. **Cette bourse d'études a pu être offerte grâce à la générosité de M. Wayne Smith.**

**OBJET** L'objet de ces bourses est d'aider à couvrir les coûts encourus dans la recherche, la préparation et la réalisation d'une thèse, d'un stage pratique ou d'un rapport de recherche majeur. Au moment de la présentation de la candidature, le projet doit être proposé ou en cours de réalisation, et sa date d'achèvement doit être dans l'année scolaire 2013 - 2014. Les bourses ne seront pas décernées pour des projets déjà achevés.

**ADMISSIBILITÉ** Pour être admissible, l'étudiant doit être :

- Un membre étudiant de l'ICU et des affiliés, pour l'année scolaire du 2013-2014 (Les MICU et les membres provisoire qui sont retournés aux études ne sont pas admissibles).
- Les étudiants doivent être inscrits à temps plein dans un programme en urbanisme et ce, durant la période couverte par les bourses d'étude.
- Les étudiants (au Baccalauréat, à la Maîtrise et au Doctorat), selon les normes établies par les jurés, ont la possibilité de gagner une bourse dans leur catégorie respective.

**CRITÈRES** Le projet sera jugé en fonction de la contribution qu'il peut apporter à la profession d'urbanisme (en théorie ou en pratique) ou du service qu'il peut rendre à une collectivité ou à un groupe communautaire. Dans leurs délibérations, les juges tiendront compte de la catégorie dans laquelle le projet est considéré :

**Innovation** - Le projet explore-t-il de nouveaux domaines ? Est-ce une recherche rigoureuse ? Apporte-t-elle une contribution significative à la profession ?

**Pertinence** - Le projet est-il utile ? Arrive-t-il à point nommé ? S'applique-t-il à un large éventail de praticiens au Canada ou sa portée est-elle très limitée ?

**Bien-fondé** - La méthodologie est-elle bien fondée ? Passez-vous par les étapes nécessaires pour résoudre votre problème de recherche ?

**JURY** Lors de l'évaluation des projets, le jury tiendra compte du cycle d'étude de la candidate ou du candidat. Nous encourageons donc les étudiantes et étudiants de tous les cycles à présenter leur candidature. Le jury s'assurera que les critères d'éligibilité sont rencontrés. La décision sera finale. Les lauréats recevront leur bourse au printemps 2014 et la remise des certificats sera effectuée lors de la conférence nationale de l'ICU qui se déroulera à Fredericton en 2014.

**DATE LIMITE** Votre demande et résumés doivent être remplis en ligne et soumis avec succès au plus tard:

## Le 31 janvier 2014

Les demandes seront acceptées en ligne  
à partir de l'automne 2013

[www.cip-icu.ca/bourses2014](http://www.cip-icu.ca/bourses2014)